

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 25 JUN 2015

Délibération
n° 2015.06.218

Espace de Formation
en Eco-Conception
(EFEC) : convention
de partenariat

LE VINGT CINQ JUIN DEUX MILLE QUINZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **19 juin 2015**

Secrétaire de séance : Gérard BRUNETEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Bernard CONTAMINE à Anne-Marie BERNAZEAU, Patrick BOURGOIN à Véronique DE MAILLARD, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Danielle CHAUVET à Joël GUITTON, Catherine DEBOEVERE à Annie MARAIS, François ELIE à Xavier BONNEFONT, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Françoise LEGRAND, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

Excusé(s) :

Absent(s) :

Bernard CONTAMINE, Patrick BOURGOIN, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, François ELIE, Philippe LAVAUD, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2015

**DELIBERATION
N° 2015.06.218**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE
L'INNOVATION

Rapporteur : **Monsieur BOUCHAUD**

**ESPACE DE FORMATION EN ECO-CONCEPTION (EFEC) : CONVENTION DE
PARTENARIAT**

Dans le cadre de sa politique volontariste de soutien au développement et à la mutation du tissu économique local, le GrandAngoulême souhaite renforcer les capacités de recherche et développement des acteurs privés et publics présents sur son territoire.

Ainsi, le GrandAngoulême a engagé un plan de soutien à la recherche et au transfert de technologie visant notamment à :

- intensifier la lisibilité des centres de compétences locaux (lycées, IUT, etc...) par la mise en réseau des structures,
- créer deux centres d'expertises positionnés sur les champs de la transition numérique et de la transition énergétique afin de combler le déficit de structure existante.

Concernant ce dernier point, le GrandAngoulême anime un groupe de travail spécifique sur la thématique de la transition énergétique et écologique, en association étroite avec les centres de compétences existants sur le territoire (lycées, IUT Angoulême, EI.CESI , CreaLab Angoulême, etc...) et les entreprises (dont Nexeya, Schneider Electric...).

Les premiers échanges de ce groupe de travail ont mis en évidence l'émergence d'axes de réflexion commune autour de la réduction de l'empreinte environnementale. Dans ce cadre, l'EFEC (spécialisé sur les produits) ainsi que le futur Hall Technologique porté par l'EI.CESI (spécialisé sur les process) seront les deux principaux lieux ressources du Centre d'Expertise de l'Agglomération sur le thème de la transition énergétique.

L'Espace de Formation en Eco-Conception (EFEC) est un centre d'expertises créée en 2010 au sein de l'IUT d'Angoulême dont l'objectif général est d'améliorer la compétitivité des entreprises en les accompagnant dans leurs démarches éco-innovantes ou leurs problématiques environnementales. Pour cela, il dispose de très nombreux moyens d'équipements matériels et immatériels dont certains uniques en France (atelier de prototypage de cartes électroniques). Le GrandAngoulême avait participé à hauteur de 125 000 € (25 000 € par an sur la période 2010-2014) afin de contribuer à la dynamique de lancement et de structuration de l'EFEC par un soutien à l'investissement.

A ce jour, l'EFEC est composé de 6 pôles de compétences : caractérisation et choix de matériaux, prototypage rapide et retro-conception, analyse de cycle de vie, normalisation et systèmes de management, éco-conception de cartes électroniques, imagerie acoustique. L'animation du centre est assurée par des enseignants et chercheurs de l'IUT d'Angoulême

Cependant, il apparaît nécessaire de renforcer aujourd'hui la promotion de l'EFEC auprès des entreprises et son animation. Pour cela, l'IUT souhaite consolider et poursuivre le développement de l'EFEC par :

- l'ouverture d'un nouveau pôle « Gestion des produits et services en fin de vie »,
- le recrutement de 2 ingénieurs d'études de formation mécanique et électronique chargés d'animer, coordonner et participer à la réalisation de prestations.

Par courrier du 11 mai 2015, l'IUT d'Angoulême sollicite le GrandAngoulême pour une contribution financière de 25 000 € par an sur une période de 5 ans (soit 125 000 €) afin de participer au programme d'évolution de l'EFEC.

Au regard de ses orientations en matière de soutien à la recherche et au transfert de technologie, il paraît opportun que le GrandAngoulême participe à cette phase de consolidation de l'EFEC afin qu'il poursuive sa structuration pour devenir le futur centre d'expertises territorial référant dans le domaine de la transition énergétique et écologique.

Il est proposé de conditionner la participation financière du GrandAngoulême à la volonté de mutualiser un 1/2 temps d'ingénieur d'études recrutés par l'EFEC avec les autres centres de compétences locaux (lycée, IUT, écoles, EI CESI...).

La participation du GrandAngoulême de 25 K€ pour l'année 2015 sera prélevée sur le chapitre 011 pour abonder le chapitre 65.

Pour le montage financier de son projet, l'IUT d'Angoulême sollicite également le Conseil Départemental de la Charente, la Ville d'Angoulême et les fonds européens FEDER.

Vu l'avis favorable de la commission économie, emploi, culture et solidarité du 27 mai 2015,

Vu l'avis favorable de la commission ressources et perspectives du 10 juin 2015,

Je vous propose :

D'APPROUVER la poursuite du partenariat engagé avec l'IUT d'Angoulême qui permettrait de structurer l'EFEC en tant que futur centre d'expertises sur la thématique de la transition énergétique, de mettre en place un mode d'animation qui profiterait également aux autres centres de compétences locaux

D'APPROUVER la participation financière à l'EFEC à hauteur de 25 000 € par an pendant 5 ans, soit un total de 125 000 € de 2015 à 2019.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Monsieur Jacky BOUCHAUD en qualité de 5^{ème} vice-président en charge des politiques de l'économie, de l'emploi et de l'innovation à signer les conventions de partenariat à venir ainsi que tout document afférent à ce dossier.

DE PREVOIR cette participation sur le chapitre 65 en prélevant 25 000 € sur le chapitre 011.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 03 juillet 2015	<u>Affiché le :</u> 03 juillet 2015